



Assurance Vie

Proposé par Madame Evelyne REVELLAT
Khepri Finance
Tél : 01 47 06 32 54
Port : 06 60 47 71 64

BRY/MARNE, le 20/06/2008

A l'attention de Monsieur Raymond BOSSUT

Cher Monsieur,

L'étude des éléments que vous avez bien voulu nous confier, nous conduit à vous proposer un produit d'assurance-vie :

Notre analyse a été guidée par :

- Votre situation familiale,
- Vos objectifs :

Vous constituer un capital,
Préparer votre retraite,
Augmenter votre protection familiale.

Fonctionnement de l'assurance-vie

L'assurance-vie vous permet :

- de vous constituer un capital,
- de le valoriser,
- d'en tirer des revenus,
- de transmettre votre patrimoine.

Pour ce faire, vous avez accès à une pluralité de supports et de gestionnaires.

Vous déterminez ensuite, avec votre conseiller, l'allocation d'actifs la plus pertinente en fonction de votre situation patrimoniale.

Bien entendu, vous avez la liberté de modifier votre stratégie d'investissement au moyen d'arbitrage.

Vous bénéficiez d'une disponibilité de votre capital, soit sous forme d'avances, soit au travers de retraits partiels ou totaux, sous réserve de vous conformer à la fiscalité en vigueur.

La gestion financière

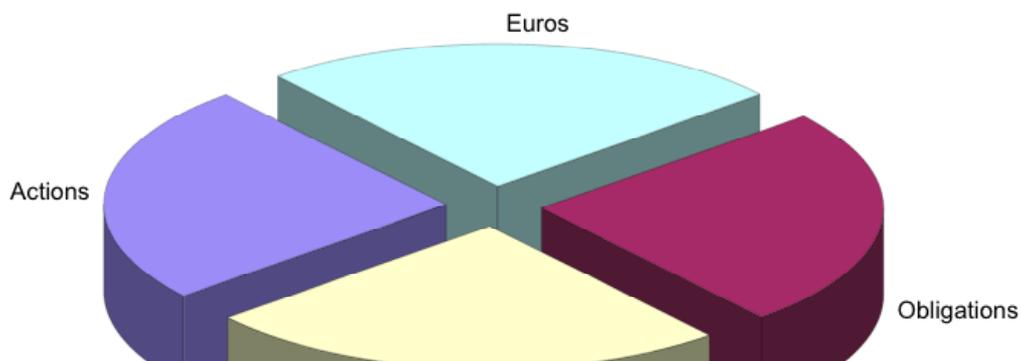
La gestion financière de votre contrat d'assurance-vie doit être dictée par vos motivations et votre situation patrimoniale.

L'allocation d'actifs, de sécuritaire à dynamique, conditionne les performances futures de votre contrat.

Pour cela, plusieurs types de gestion vous sont proposés :

- la gestion par profil : sécurité, équilibre, dynamique,
- la gestion libre : vous composez vous-même votre stratégie financière en fonction des supports d'investissement proposés par le contrat.

Allocation d'actifs



Fiscalité

Principe :

L'assurance-vie est une enveloppe fiscale privilégiée permettant l'intégration de nombreux supports (fonds euro, actions, obligations, immobilier...). Vous bénéficiez ainsi d'une gestion financière large et souple permettant de s'adapter aux évolutions de la conjoncture.

Fiscalité :

Retrait :

- 0 à 4 ans : 35% Prélèvement libératoire
 11% Prélèvements sociaux

- 4 à 8 ans : 15% Prélèvement libératoire
 11% Prélèvements sociaux

- Au-delà de 8 ans : 7,5% après un abattement de :
 - 4 600 euros pour un célibataire
 - 9 200 euros pour un couple marié
 11% Prélèvements sociaux

Option fiscale:

Selon votre situation fiscale, vous avez la possibilité d'opter pour l'imposition sur le revenu de vos plus-values.

Succession :

Vous bénéficiez d'un abattement de 152 500 euros par bénéficiaire désigné. La taxation forfaitaire est de 20% au delà.

Les versements effectués après 70 ans bénéficient d'une exonération des droits de succession dans la limite globale de 30 500 euros investis, tous bénéficiaires confondus, quelque soit le nombre de contrats, hors intérêts acquis.

Simulation de votre investissement

Années	Montants versés en €	Cumul des montants versés en €	Hypothèse 3,75 %	Hypothèse 5,00 %	Hypothèse 6,00 %
2008	50 000	50 000	48 509	48 801	49 032
2009		50 000	50 328	51 241	51 974
2010		50 000	52 216	53 803	55 093
2011		50 000	54 174	56 493	58 399
2012		50 000	56 205	59 318	61 902
2013		50 000	58 313	62 283	65 617
2014		50 000	60 500	65 398	69 554
2015		50 000	62 769	68 668	73 727
2016		50 000	65 122	72 101	78 151
2017		50 000	67 565	75 706	82 840
2018		50 000	70 098	79 491	87 810
2019		50 000	72 727	83 466	93 079
2020		50 000	75 454	87 639	98 663
2021		50 000	78 284	92 021	104 583
2022		50 000	81 219	96 622	110 858
2023		50 000	84 265	101 453	117 510
2024		50 000	87 425	106 526	124 560
2025		50 000	90 704	111 853	132 034
2026		50 000	94 105	117 445	139 956
2027		50 000	97 634	123 317	148 354
2028		50 000	101 295	129 483	157 255
2029		50 000	105 094	135 958	166 690
2030		50 000	109 035	142 755	176 692
2031		50 000	113 124	149 893	187 293
2032		50 000	117 366	157 388	198 531
2033		50 000	121 767	165 257	210 443
2034		50 000	126 333	173 520	223 069
2035		50 000	131 071	182 196	236 453
2036		50 000	135 986	191 306	250 641
2037		50 000	141 086	200 871	265 679
2038		50 000	146 376	210 915	281 620
2039		50 000	151 865	221 461	298 517
2040		50 000	157 560	232 534	316 428
2041		50 000	163 469	244 161	335 414
2042		50 000	169 599	256 369	355 539
2043		50 000	175 959	269 187	376 871
2044		50 000	182 557	282 647	399 483
2045		50 000	189 403	296 779	423 452
2046		50 000	196 506	311 618	448 859
2047		50 000	203 875	327 199	475 791